

La Restauration a Lannilis (1814)

Les dernières années de l'Empire avaient été calmes à **Lannilis** dont le maire, le jeune Comte de **Kerdrel**, était décédé à, Tours, le 1^{er} octobre 1813, en revenant des eaux (1). Le 3 décembre suivant, le Préfet nomme maire de Lannilis Hervé-Claude **Salaun** et adjoint Michel-Alexis-Marie **Bergot**, négociant, en remplacement de Maître **Masson**. Le nouveau maire était d'opinions diamétralement opposées à celles de son prédécesseur. Il appartenait à la petite mais active minorité républicaine qui espérait que la chute de l'Empire allait ramener le régime républicain. En fait ce fut la Restauration de la Monarchie et le 5 juin 1814, le Conseil Municipal de Lannilis votait à l'unanimité l'adresse suivante« à Sa Majesté **Louis XVIII**, notre Auguste et Bien-Aimé **Roi** » :

" *Sire,*

Quoique placés sur les limites de votre Royaume, nous avons éprouvé qu'il n'est pas de distance pour le bonheur que répand Votre Majesté et nous éprouvons aussi qu'il serait imparfait si nous ne pouvions porter au pied du Trône les expressions de notre reconnaissance et de notre amour et les serments de notre fidélité.

*Un abandon atroce des marins que les chances de la Guerre avoient rendus captifs ne laissoit à presque toutes les familles de Bretagne que des chagrins et des souvenirs. On n'espéroit même plus de revoir ceux que Votre Majesté nous a rendus. Le despotisme et l'avidité entraînoit (sic) une guerre qui, chaque jour, nous enlevait des parents et des amis. Votre Majesté vient commander l'amour à ses peuples en leur rendant la paix, leurs parents et leurs amis. Tous les sentiments se confondent pour jouir d'un si heureux retour et quand l'ivresse de notre joie rapporte tout à leur libérateur nos coeurs proclament **Louis XVIII**.*

*Regrettant de ne pouvoir être nous-mêmes porteurs de la présente adresse, nous prions M. le Baron de **Carne**, sous-préfet de cet arrondissement, de vouloir la déposer au pied du trône.*

*En mairie de **Lannilis**, le 5 juin 1814 (2) ».*

Cette adresse était signée de tous les membres du Conseil sauf le maire **Salaun**, dont l'opportunisme prudent s'accommodait sans doute assez mal d'une prise de position aussi nette.

3 mois plus tard, le 25 août 1814, la Saint-Louis, fête du Roi, allait être marquée chez nous par diverses manifestations. Cloches, boîtes, illuminations et, pour la première fois, un feu d'artifice, rien ne manqua à la liesse populaire. Le feu d'artifice surtout, par sa nouveauté, attira la grande foule. Plus de 2 000 personnes étaient venues de tous les environs pour y assister. L'exécution en avait été confiée à M. **Basly**, receveur des Douanes et à M. **Dutreil**, receveur de l'Enregistrement. « *Ce feu se propagea très avant dans la nuit. On y remarqua plusieurs choses extraordinaires et dont l'exécution difficile n'arrêta pas le zèle de ces Messieurs. On y vit entre autres choses la lettre initiale L (Louis) sous un point de vue superbe et pendant plus de 10 minutes* ». Le 25 septembre suivant, le Conseil Municipal, au complet, y compris le maire **Salaun**, prêtait serment de fidélité à **Louis XVIII**.

Quelques mois plus tard (mars 1815), **Napoléon** était de retour de l'Ile d'Elbe et **Louis XVIII** était obligé de se réfugier à **Gand**. La nouvelle parvint à **Lannilis** le 19 mars et aussitôt les royalistes lannilisiens de se réunir pour se mettre à la disposition du Roi exilé. Parmi eux, le

vieux Comte de **Kerdrel**, Gabriel **Gaidan**, chef de bataillon en retraite dont nous avons dit le rôle à Lannilis sous la Révolution, Charles **Duhasson**, receveur des contributions indirectes, Olivier de **Rodellec du Porzic**, lieutenant de la Garde Nationale et de nombreux cultivateurs. Ils n'eurent pas à intervenir, l'Empereur étant rentré à Paris dès le 20 mars. Le 30 avril, le Conseil Municipal, qui en août de l'année précédente avait juré fidélité au Roi était dans l'obligation de prêter le serment de fidélité à l'Empereur. Il semble qu'il y ait eu au moins une abstention, celle du Comte de **Kerdrel**. Le 21 mai 1815, sur ordonnance impériale, **Lannilis** devait renouveler sa municipalité. Les électeurs (3) se réunirent à l'église à 2 heures de l'après-midi. Il y eut 166 votants. Hervé **Salaun**, maire sortant, obtint 138 voix et retrouva facilement son écharpe. L'adjoint sortant, Michel **Bergot** (4) fut réélu plus difficilement par 93 voix et on nomma un second adjoint en la personne d'Augustin **Floch** par 60 voix. 8 jours plus tard, 28 mai 1815, le receveur des contribution indirectes, Charles **Duhasson**, dont on avait sans doute en haut lieu ignoré la proclamation de foi monarchiste de mars, se voyait adjoindre à sa charge celle de receveur de l'octroi.

Pendant les 100 jours, les royalistes lannilisiens se tinrent cois. Leur temps d'épreuve d'ailleurs n'allait pas durer bien longtemps et la Saint-Louis de 1815 allait être célébrée chez nous avec un faste encore jamais atteint.

Y.NICOLAS, Septembre 1967

(1) L'un des derniers projets de l'administration de M. de **Kerdrel** avait été l'édification des Halles qui devaient remplacer sur la Grand-Place les 15 échoppes qui s'y trouvaient et qui avaient appartenu avant la Révolution aux anciens Seigneurs de la paroisse. Ces échoppes, édifiées sans ordre, encombraient et enlaidissaient la place. Par délibération du 20 mai 1812, le Conseil Municipal de **Lannilis** avait demandé au Préfet de mettre à la disposition du maire une somme de 2 325,50 francs pour l'achat de ces échoppes. En fait il faudra attendre encore une trentaine d'années pour les voir disparaître.

(2) Qui était l'instigateur de cette adresse ? Probablement le vieux Comte de **Kerdrel** qui ne faisait pas à l'époque partie du Conseil Municipal mais dont le fils, Charles, futur maire de Lannilis lui aussi, venait de rentrer des prisons anglaises.

(3) A cette époque, pour être électeur, il fallait être imposé à un certain taux. Seuls donc les contribuables les plus imposés (par conséquent les classes aisées) pouvaient voter. C'est ce qui explique le petit nombre de votants.

(4) Il n'y a pas lieu de confondre l'adjoint-maire Michel-Alexis-Marie **Bergot** avec son neveu et homonyme (et probablement filleul) Michel **Bergot** qui fut un brillant soldat de l'Empire. Celui-ci avait 29 ans en 1815. Il avait participé à 6 campagnes entre 1806 et 1814. Entré au service le 15 juillet 1806 au 9^e Dragons, il était passé dans la Gendarmerie le 2 mai 1811, avait fait partie de la 3^e Légion d'Espagne et avait été licencié (c'est-à-dire démobilisé) à **Châteaudun** le 1^{er} juillet 1814. Rentré à Lannilis, il y avait retrouvé son frère ou cousin, le fusilier Goulven **Bergot** qui avait été démobilisé le 30 juin Ce Goulven **Bergot** (1791-1869) était le grand-père de Tante JO, décédée il y a 4 ans et fort connue à Lannilis. Michel et Goulven **Bergot** étaient les neveux de l'abbé Yves **Bergot** qui était vicaire dans notre paroisse en 1815 et qui en sera le curé-doyen de 1823 à 1838.